



MONSIEUR PIERRE-YVES JEHOLET  
VICE-PRESIDENT  
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE,  
DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, DU NUMERIQUE,  
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

05 FEV. 2018

01 FEV. 2018

Jambes, le

Fédération des CPAS  
A l'attention de Monsieur Luc VANDORMAEL,  
Président, et Monsieur Alain VAESSEN,  
Directeur général  
Rue de l'Etoile, 14  
5000 NAMUR

V/réf. LV/ALV/MCA/mvm/2018-05  
N/réf. EMP/GG/MDM/APE/20180130  
Annexe(s): -

Votre contact : Martin De Montigny  
081/23 42 15  
[martin.demontigny@gov.wallonie.be](mailto:martin.demontigny@gov.wallonie.be)

**Concerne : Emploi APE 2018 et réforme 2019.**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur général,

Votre courrier du 18 janvier dernier a retenu toute mon attention. La réforme des APE en est encore aujourd'hui au stade de l'élaboration et je ne manquerai pas de vous consulter prochainement sur base d'un projet de texte.

Concernant le budget 2018, l'économie devra notamment se réaliser sur la récupération des indus ainsi que sur le non-consommé. Sous réserve du respect par les employeurs de la législation actuellement en vigueur, cette économie n'impactera pas le paiement des subventions APE.

Pour le reste, je ne peux pas présager du prochain budget dédié au dispositif APE mais il n'est pas dans mon intention de mettre à mal l'accomplissement des missions essentielles assumées par les CPAS.

Tout en restant à votre disposition et vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Pierre-Yves JEHOLET  
Vice-Président et Ministre